

Commune de
**Saint
Hilaire de
Gondilly**

**NOUVELLE
FORMULE**

BULLETIN MUNICIPAL - 2ÈME SEMESTRE

Equipe municipale

Vie communale

Aménagement & Sécurisation

Règlementation

Environnement

Améliorer la qualité de vie

Imprimé et distribué par la commune de Saint Hilaire de Gondilly - Décembre 2020 N°1

Photo prise place de l'église

Info pratiques - Questions/Réponses à la fin de ce numéro

ZOOM SUR...

Le récolement des archives

P 11-12

Sommaire

7 - 9

Aménagement Sécurisation &

- Aménagement et sécurisation des carrefours (Saint Hilaire/Beaurenard)

Vie Communale

- Vidéoprotection - 7
- Voisins vigilants - 7
- Sinistre sécheresse - 8
- Normalisation des adresses - 8 et 9
- ADA'P - 9

10

11 - 12

Règlementations

- Règlementation du cimetière - 11
- Récolement des archives - 11 et 12
- Réaménagement du secrétariat/ accueil de la mairie (Covid et fonctionnalités) - 12

Environnement

- Entretien des espaces verts

13

14 - 15

Améliorer la qualité de vie

- Permanence de la mairie - 14
- Mise à disposition d'un ordinateur - 14
- Réseaux sociaux - 15
- Boîtes aux lettres - 15

Nous savons que vous attendiez avec impatience, la nouvelle version de votre bulletin municipal, elle vous est offerte avec le plus grand plaisir. Nous nous étions engagés à vous offrir un bulletin lisible avec une présentation claire, en couleur et sans coût pour la commune. Pour raconter l'histoire, il faut l'avoir vécue. Il nous fallait travailler les dossiers un à un avant de pouvoir vous en proposer un résumé. C'est grâce au talent en informatique de notre conseillère, Sandrine Demaillet, que cette mise en page est possible. C'est un travail de longue haleine et je tiens à la remercier dans cet édito. Nous serons à l'écoute de vos remarques pour le faire évoluer afin qu'il réponde à vos attentes. Nous vous proposons deux éditions annuelles, une en décembre et une en juin. Entre temps, des newsletters vous seront distribuées. Pour le financement, ce numéro nous servira de présentation aux entreprises auxquelles nous proposerons un encart publicitaire, notre objectif étant de le financer totalement avec la publicité. En complément de ce document papier, il sera mis en ligne une version numérique sur le site internet dédié à la commune qui est en cours de réalisation. Vous y trouverez l'ensemble des comptes rendus de réunions de conseil en temps et en heure. Des infos utiles sur la commune, la Communauté De Communes et sur le Pays Loire Val d'Aubois. Je vous souhaite une bonne lecture en espérant que ce numéro répondra à vos attentes.

Karelle HANQUIEZ

Maire de Saint Hilaire de Gondilly

LE MOT DU MAIRE.....PAGE 3

L'ÉQUIPE MUNICIPALE.....PAGE 4 - 6

NEWS COMMUNALES.....PAGE 16 - 17

ETAT CIVIL.....PAGE 18

QUESTIONS / RÉPONSES.....PAGE 19 - 20

INFOS PRATIQUES.....PAGE 21 - 23

• Directrice de la publication : Karelle Hanquiez • Rédaction et mise en forme : Karelle Hanquiez, Virginie Audoux et Catherine Desbruyères • Maquette et réalisation : Sandrine Demaillet • Impression : Imprimerie Saviard - Coulanges les Nevers (58)
Si vous avez des problèmes avec la distribution, n'hésitez pas à nous contacter au 02.48.80.23.57 ou mairie.sthilairedegondilly@orange.fr.



AMÉNAGEMENT ET SECURISATION DES CARREFOURS

P 10

Karelle HANQUIEZ

Maire



Chers concitoyens,

Nous devons encore une fois nous adapter à la situation, nous conformer aux contraintes du confinement. Cette période est difficile, pénible et anxiogène. Au contexte sanitaire, s'ajoute une vague d'attentats barbares auxquels notre pays doit faire face. Les fondements même de notre république sont attaqués. La laïcité est mise à mal dans toutes nos institutions et tout récemment dans nos écoles. Les sites religieux et ceux qui les fréquentent sont visés. C'est dans la terreur que veulent nous faire vivre les islamofascistes. Nous ne devons pas céder à la peur. Et devons faire en sorte de conserver la sérénité qu'offre notre vie à la campagne. Être solidaire n'aura jamais été aussi important. Nous occuper de nos voisins, de nos aînés, de nos enfants, des problèmes et difficultés que chacun de vous peut rencontrer est notre priorité absolue. Vous m'avez confié, au mois de mars la noble mission de gérer notre commune, j'en suis honorée et je suis au travail depuis cette date. Chaque décision prise, chaque dossier ouvert, est travaillé dans l'intérêt collectif. Vous êtes nombreux à nous avoir sollicités pour différents problèmes : vols, éclairage public, entretien de la commune, cimetière, incivilités dans le bus. Nous avons, à chaque fois, traité le dossier à sa racine et imaginé des réponses pérennes. Parfois il faut passer par une solution transitoire.

La vie à la campagne, à laquelle je suis très attachée doit continuer d'exister, pour l'instant, au travers de nos échanges informels. Je reste à vos côtés, à votre écoute et vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Soyez assurés de mon dévouement

L'EQUIPE MUNICIPALE

Karelle HANQUIEZ - Maire

Chargée de développement économique

*Présidente Commission Economique du Pays
Vice-Présidente Commission Environnement et Gestion
du Milieu Naturel*

Fonction :

- Commission de normalisation des adresses
- Cadeaux de Noël

Autres fonctions :

- CIT (Cher Ingénierie des Territoires)
- Déléguée défense
- T.G.V et mobilité ferrovière Grand Est Auvergne
- Syndicat intercommunal de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques de Nérondes



Contact : 06.46.53.26.87

Commissions Communauté De Communes :

- Communication et promotion du territoire
- Développement économique
- Méthanisation et énergies renouvelables
- Mutualisation des moyens et Evaluation des charges transférées
- Fibre optique
- Vidéo protection
- Finances et budgets
- Comité de prévention de la délinquance
- Plan local intercommunal d'urbanisme et service urbanisme
- Commission intercommunale Accessibilité Personnes handicapées

Autres fonctions :

- Correspondant sécurité routière
- Syndicat mixte d'adduction de l'eau de la région de Nérondes

Xavier THIBAUT

Chef d'entreprise

Adjoint au Maire

Fonction :

- Commission travaux voiries -
- Référent sinistre sécheresse -
- Délégué syndicat l'eau -



Contact : 06.12.09.12.43

Virginie AUDOUX

Conseil en gestion de patrimoine

Conseillère Municipale

Vice-présidente commission Tourisme du Pays

Fonction :

- Référente sinistre sécheresse
- Commission de normalisation des adresses
- Colis des aînés
- Commission d'appels d'offres



Contact : 06.59.55.83.52

Autres fonctions :

- E.H.P.A.D. La Rocherie - Maison de retraite de Nérondes
- Syndicat intercommunal de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques de Nérondes
- Syndicat mixte du Pays de Loire Val d'Aubois
- Tourisme

Autres fonctions :

- Comité local d'animation et de développement des lignes Vierzon - Bourges - Nevers
- Syndicat intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et leurs affluents

Frédéric DEMAILLET

Ouvrier agricole

Conseiller Municipal

Fonction :

- Commission travaux voiries -
- Colis des aînés -



Contact : 06.46.47.09.27

L'EQUIPE MUNICIPALE



Isabelle CARCEL

Formatrice

Conseillère Municipale

Fonction :
- Commission d'appels d'offres
- Commission de normalisation des adresses

Contact : 06.60.19.10.65

Autres fonctions :

- Syndicat mixte Pays de Loire Val d'Aubois
- Tourisme

Autres fonctions :

- Syndicat départemental d'énergie du Cher
- Syndicat intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents

Damien DENEUVE

Agriculteur

Conseiller Municipal

Fonction :
Commission d'appels d'offres -



Contact : 06.63.97.50.92



Sandrine DEMAILLET

Secrétaire comptable

Conseillère Municipale

Fonction :
- Animation des réseaux sociaux
- Référente hotline
- Récolement des archives
- Commission d'appels d'offres
- Commission de normalisation des adresses
- Cadeaux de Noël

Contact : 06.19.07.63.64

Autres fonctions :

- Syndicat intercommunal de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques de Nérondes

Autres fonctions :

- Syndicat intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents
- Syndicat mixte d'adduction de l'eau de la région de Nérondes

Jérôme FERRIEN

Agriculteur

Conseiller Municipal

Fonction :
Commission d'appels d'offres -



Contact : 06.16.74.35.82

L'EQUIPE MUNICIPALE



Catherine DESBRUERES

Formation comptabilité

Conseillère Municipale

Fonction :

- Commission de normalisation des adresses
- Récolement des archives

Contact : 06.84.42.37.67

Autres fonctions :

- E.H.P.A.D. La Rocherie - Maison de retraite de Nérondes
- Tourisme

Autres fonctions :

- Syndicat mixte d'adduction de l'eau de la région de Nérondes

Bertrand KIPPERT

Agriculteur

Conseiller Municipal

Fonction :

- Commission travaux voiries -
- Commission d'appels d'offres -
- Référent Tour de France 2021 -



Contact : 06.10.43.17.82



Philippe PERRIN

Retraité

Conseiller Municipal

Fonction :

- Commission de normalisation des adresses
- Commission travaux voiries

Contact : 07.61.49.87.87

Autres fonctions :

- Syndicat départemental d'énergie du Cher

Ecouter, Partager et Redonner vie à notre belle Commune

Vidéoprotection

Grâce à la Communauté De Communes nous allons pouvoir bénéficier de la vidéo protection. Des caméras seront positionnées sur l'ensemble du territoire à des endroits stratégiques.

Pour l'instant, le choix du prestataire n'est pas encore effectué. C'est un travail qui a débuté sous la précédente mandature. Concernant Saint Hilaire de Gondilly, il a été décidé que les caméras seraient installées à Saint Hilaire de Gondilly bourg.

Nous verrons s'il y a lieu d'en rajouter à Bearenard et à quel tarif.

Voisins vigilants

Dès notre installation, nous avons été informés de vols dans les potagers ainsi que de radeurs (particulièrement dans le secteur du golf). Merci à ceux qui ont été vigilants et qui ont fait des relevés de plaques d'immatriculation. Nous avons ainsi pu travailler avec la gendarmerie. Nous avons pris des renseignements pour apporter une réponse et assurer une vigilance sur notre commune.

Nous allons mettre en place
«**Voisins Vigilants**»

Dans le cadre de la procédure de ce dispositif, les gendarmes doivent organiser une réunion publique d'information. Encore une fois, le contexte sanitaire nous freine et retarde sa mise en place. Nous espérons vivement que nous pourrions réaliser ce dispositif le plus rapidement possible.



Sinistres Sécheresse

Vous entendez chaque année nombre croissant de communes subissant des catastrophes naturelles. La commune de Saint Hilaire de Gondilly n'a malheureusement pas été épargnée et une part importante de ses habitants a subi d'importants dégâts sur ses bâtiments qui semblent y être directement liés. Celle-ci a d'ailleurs pu accéder, sur la demande de ses élus, à la reconnaissance de l'état de catastrophes naturelles au titre de la sécheresse pour les années 2018 et 2019 et s'apprête à faire une nouvelle demande auprès de l'Etat pour l'année 2020. Cette reconnaissance constitue en effet le seul moyen, pour les propriétaires, d'envisager une prise en charge, totale ou partielle, par sa compagnie d'assurance, des sinistres subis. D'après vos témoignages, certaines compagnies et leurs experts semblent pour certaines mettre en question le lien de causalité entre la sécheresse et les dégâts subis sur les bâtiments, mettant en cause la structure même du bâtiment, la proximité immédiate de végétations invasives... Votre commune souhaite à ce titre se mobiliser pour accompagner et défendre ses administrés, notamment lorsque ceux-ci se sont vus opposer une fin de non recevoir de la part de leur assureur. L'heure est actuellement au bilan des sinistres sur notre territoire et il n'est pas exclu que nous fassions appel à l'assistance et/ou au soutien éventuel d'une association pour nous aider à défendre vos intérêts sur ce sujet délicat. Nous vous invitons dès maintenant à faire remonter toutes informations concernant votre situation personnelle à ce sujet.

Personnes à contacter : Madame V. Audoux 06.59.55.83.52 - Monsieur X. Thibault 06.12.09.12.43



Normalisation des adresses

Disposer d'une adresse postale précise, à jour et aux normes postales est aujourd'hui devenu un véritable enjeu tant pour faciliter les interventions des services de secours en cas de besoin, que pour fiabiliser les livraisons en temps et en heure ou accéder encore à la fibre ! La normalisation d'une adresse postale désigne à la fois la procédure visant à **établir une norme de l'adresse postale** que le traitement qui consiste à **retraiter une adresse pour la rendre conforme à la norme**. Dans le cadre français, la normalisation de l'adresse a été effectuée par l'AFNOR en 1997 à travers la création de la norme AFNOR XPZ 10-011. Cette norme précise notamment les règles de structure de l'adresse, son ordonnancement, le nombre de lignes dans l'adresse (maximum 6, exceptionnellement 7) ainsi que le nombre de caractères par ligne (maximum 38). C'est à ce travail d'envergure que votre nouvelle équipe municipale s'est attelée en ce début de mandat, consciente de l'enjeu que cette normalisation représente pour les habitants et la commune, actuellement et pour l'avenir. Plusieurs tours du village nous ont permis de repérer les habitations disposant ou non de boîtes aux lettres, de constater leur état parfois délabré, des indications manquantes ou illisibles. A cela s'ajoute l'absence de numérotation des habitations et autres terrains ou bâtiments, situés au milieu de lieux dits, auxquels nous sommes certes tous très attachés, mais qui limitent réellement la bonne fiabilité de nos adresses telles qu'elles sont structurées aujourd'hui.

Normalisation des adresses - suite -

Les 6 règles de la norme AFNOR :

LIGNE 1 : Identité du destinataire :

Civilité, Titre ou Qualité + Prénom et Nom

LIGNE 2 : Complément d'identification du destinataire ou du point de remise :

N° d'appartement ou n° de boîte aux lettres, Escalier, Couloir, Etage

LIGNE 3 : Complément d'identification du point géographique :

Entrée, Tour, Immeuble, Bâtiment, Résidence...

LIGNE 4 : N° et LIBELLE DE LA VOIE

LIGNE 5 : LIEU DIT ou SERVICE PARTICULIER DE DISTRIBUTION :

(par exemple : poste restante, boîte postale...)

LIGNE 6 : CODE POSTAL et LOCALITE DE DESTINATION

⇒ **Toujours indiquer l'adresse de l'expéditeur en haut à gauche ou au dos**



- 1 Monsieur Jean DELHOURME
- 2 Chez Mireille COPEAU - Appartement 2
- 3 Entrée A Bâtiment Jonquilles
- 4 25 rue de l'église
- 5 CAUDOS
- 6 33380 MIOS

Nous comptons sur votre collaboration, propriétaires de terrains, d'habitations ou encore locaux d'entreprise ou bâtiments agricoles, notamment en vue de déterminer le nombre de numéros à attribuer à chaque propriété. La Poste proposant une prestation que nous jugeons trop onéreuse pour notre commune (3 000€), nous réalisons ce travail nous-même.

Personnes en charge de ce dossier : Mesdames K. Hanquiez, S. Demaillet, V. Audoux, C. Desbruères, I. Carcel, Monsieur P. Perrin

ADA'P - Agenda D'Accessibilité Programmée

Conformément aux engagements pris par l'ancien conseil, des travaux auraient dû être réalisés d'après un calendrier ADA'P vu et validé le 28 avril 2016. Ces aménagements d'accessibilité notamment à la destination des malvoyants auraient dû être finalisés au 28 avril 2019. Nous avons été alertés et relancés par le service Habitat Bâtiment Construction de la Préfecture qui nous a informés que sans réponse de notre part dans les délais annoncés (très courts) nous risquerions des sanctions pécuniaires. De ce fait, nous avons reçu Monsieur ARNORD de la DDT* et allons nous mettre en conformité avec la réglementation. Le dossier est en cours.

*Direction Département des Territoires

**Aménagement
& Sécurisation
des carrefours**

Améliorer
et
Sécuriser
votre quotidien

AMENAGEMENT & SECURISATION

Nous sommes conscients des dangers que représentent les deux intersections de Bearenard et de Saint Hilaire Bourg. Vous êtes nombreux à nous signaler des excès de vitesse à ces endroits et à nous alerter sur la dangerosité qu'ils représentent. L'arrêt du bus scolaire avec un regroupement d'enfants et de parents sur la place de Bearenard représente un risque majeur. Nous nous sommes engagés à aménager ces deux carrefours pour les rendre plus sécurisés, nous en avons fait une priorité. Nous avons rencontré à deux reprises le CIT qui a effectué un relevé de kilomètre et a déjà proposé un plan d'aménagement. (photos ci-après) Nous sommes en attente d'un rendez-vous avec le CAUE qui s'occupera spécifiquement des aménagements de la place (matérialisation sens de circulation). Ces deux entités dédiées à l'accompagnement des communes nous assisteront sur ce projet pour que nous garantissons à chaque riverain la meilleure réalisation de l'aménagement de ces carrefours. (Plan d'aménagement du carrefour de Saint Hilaire bourg dans votre prochain bulletin municipal)



Cher Ingénierie
des Territoires



Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement du
Cher

Mise en Conformité de notre Commune



Règlementation du cimetière

Nous sommes tous attachés à ce lieu de recueillement. Des modifications réglementaires sur les tarifs des frais d'enregistrements des concessions perpétuelles sont entrées en vigueur courant janvier 2019. Des plaintes concernant des plantations envahissantes sur des tombes voisines nous ont conduits à nous pencher sur le règlement du cimetière. A ce jour et malgré les recherches de Mme Ravard, secrétaire de mairie, nous notons une absence de règlement, seule une délibération «Plantations et distances réglementaires au cimetière». Nous avons donc décidé d'élaborer un règlement de cimetière qui devra encadrer les pratiques et notamment intégrer les choix en matière de durée (30 ans / 50 ans). Dans le même temps, nous établirons la liste des tombes à relever ; certaines très anciennes représentent un danger. La procédure est longue.

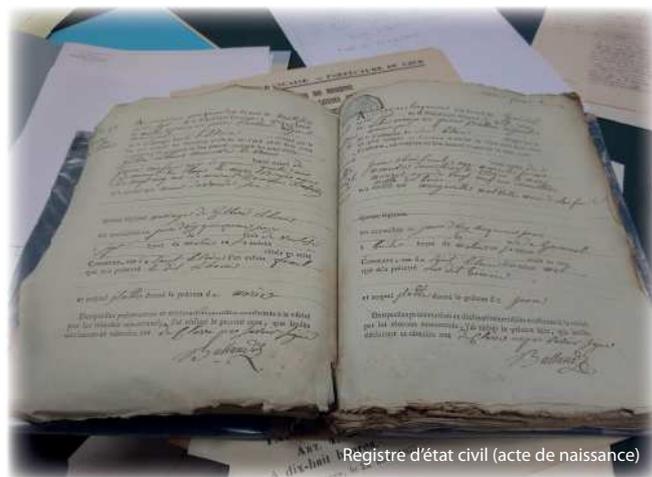
Récolement des archives

Qu'est-ce que c'est ?

Les collectivités territoriales sont propriétaires et responsables de leurs archives. Dans le cas des communes, cette responsabilité incombe au maire. La gestion des archives relève des dépenses obligatoires des communes. Lors de chaque changement de maire et de municipalité, la rédaction d'un récolement des archives, c'est-à-dire d'un recensement de celles-ci, annexées à un PV de décharge et de prise en charge des archives de la commune est obligatoire.

Quel est son intérêt ?

Le PV et les recolements servent à formaliser la passation de responsabilité du maire sortant au nouveau maire. Ils permettent de certifier de façon contradictoire l'existence des archives à un moment donné, le maire étant responsable pénalement de toute destruction non réglementaire. Les communes de moins de 2000 habitants ont ensuite l'obligation d'effectuer le dépôt de leurs anciennes archives aux archives départementales.....



Récolement des archives - suite-



Au-delà d'une obligation légale (article L212-6 et L212-6-1 du code du patrimoine) depuis un arrêté interministériel de 1926, le récolement est également une dimension utilitaire pour le directeur du service départemental d'archives, dans le cadre du suivi qu'il exerce au titre du contrôle scientifique et technique sur les archives des communes. Ce travail n'a pas été accompli depuis plusieurs mandats. Respectueux de l'histoire de notre commune, de votre histoire et soucieux d'être conforme à la réglementation, nous avons commencé depuis plusieurs semaines à trier, classer, ordonner et recenser les différents documents constitutif de notre patrimoine. C'est pourquoi une partie de notre équipe municipale s'attèle, depuis plusieurs semaines maintenant, à cette tâche d'autant plus lourde qu'elle n'a pas été accomplie depuis plusieurs mandats. Nous avons contacté les archives départementales à plusieurs reprises pour demander des conseils afin de rendre en temps et en heure les documents demandés. Nous avons sollicité le directeur des archives pour qu'il se rende sur place et nous indique la bonne marche à

suivre. Nous envisageons de proposer une exposition de ses archives et verrons avec lui dans quelles mesures et comment ainsi que le cadre réglementaire pour le mettre en place. Certains d'entre vous, nous ont informé avoir des photos, des cartes postales ou encore des souvenirs qui pourraient être exposés lors de cet évènement.

Réaménagement du secrétariat de mairie

Afin d'être en conformité avec les règles COVID qui nous demandent de respecter une distanciation sociale, nous allons réaménager le secrétariat de mairie. Actuellement, la disposition de la banque de la secrétaire ne nous permet pas ce respect des distances. Cette modification nécessitera l'installation de nouvelles prises électriques et téléphoniques. Ce changement sera effectif dans le premier trimestre 2021. Un classement de l'ensemble des dossiers est nécessaire.



Embéllir notre Village

Entretien des Espaces Verts

Nous avons été élus le 15 mars et installés le 27 mai, durant cette période transitoire les bords de route avaient besoin d'être entretenus mais nous n'avions plus de prestataire. Nous avons donc contacté une entreprise locale précisant l'urgence de la situation. Celle-ci a répondu rapidement à notre demande en respectant le cahier des charges (délais et budget). Vous nous avez témoigné de la satisfaction devant la qualité du travail fourni durant toute la saison, aussi nous la remercions et reconduisons sa prestation pour l'année prochaine.



Aider, Vivre,
Evoluer au
sein de notre
Commune,
Vous accompagner

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE



Permanence de la mairie

Une **permanence en mairie** sera mise en place tous les **mercredis de 17h00 à 19h00 à partir de février 2021**. Celle-ci permettra aux usagers de pouvoir être accompagnés afin de pouvoir réaliser leurs actes administratifs.

Mise à disposition d'un ordinateur

Saint Hilaire de Gondilly est concerné par la fracture numérique relevée notamment dans les milieux ruraux. La plupart des démarches administratives passent aujourd'hui par l'informatique, nous souhaitons donc vous accompagner au mieux vers cette transition imposée à tous.

Nous avons, comme prévu dans le programme, mis à disposition un ordinateur dédié à ces besoins. Nous nous mettons à votre service pour vous aider à l'utilisation de cet outil.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie afin qu'une personne de notre équipe vous assiste.



Améliorer la qualité de Vie

Réseaux Sociaux

La période de COVID-19 a démontré à quel point nous avons besoin d'échanger avec vous autant pour prendre de vos nouvelles que pour vous donner des informations. Nous avons d'ores et déjà mis en place Facebook, Tweeter et Instagram, d'autres solutions qui permettent de faciliter les échanges de la municipalité aux habitants sont à l'étude pour pouvoir utiliser l'ensemble de ces moyens de communication.

Nous vous joignons dans ce bulletin, un questionnaire à nous retourner qui nous permettra d'évaluer et de répondre à vos besoins en formation.



Boîtes aux lettres

Dès nos premières distributions nous avons constaté que l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune étaient en très mauvais état. Lors de notre installation nous avons retrouvé des mails des habitants demandant qu'un adressage soit fait (page 8-9) notamment pour les difficultés de livraisons, l'état des boîtes aux lettres évoqué, majorant le problème. Etant à votre écoute, nous avons pris attache auprès de La Poste pour demander un renouvellement de l'ensemble des boîtes défectueuses de la commune. Un fichier complet a été adressé au prestataire. La procédure classique, qui nous a été expliquée, pour ce type de commande, se déroule en deux temps :

- une phase de commande du matériel
- une phase d'installation

Notre interlocuteur, nous a informé qu'il n'y avait qu'une seule personne sur la région pour l'installation expliquant par la même parfois des délais un peu longs. Nous avons donc proposé d'installer nous-même (membres du conseil) les boîtes aux lettres pour raccourcir les délais. Nous suivons ce dossier avec attention et allons relancer régulièrement.

	BEAURENARD	Beaurenard (Place)
	BEAURENARD	(Croisement Route de St Hilaire)
	BEAURENARD	Beaurenard
	BEAURENARD	Le Chêne Creux

Extrait du dossier en cours

Retrouver ici toutes les informations propres à votre commune.
(Travaux, évènements.....)

La fibre arrive dans votre commune !

La Communauté De Commune va nous permettre de profiter d'un meilleur débit grâce à **la fibre**, les travaux sont actuellement en cours.

Saint Hilaire fait partie de la première tranche, la fin des travaux du raccordement étant prévus pour fin 2021, nous espérons en bénéficier durant le **1^{er} trimestre 2022**.

Pour cette première phase, notre commune est couverte à 80%, les 20% restant sont prévus pour la deuxième phase en 2025.

Vous recevrez prochainement un courrier vous demandant d'élaguer vos arbres. Une mutualisation de ces travaux pour réaliser des économies peut être mise en place, nous avons pris attache auprès de l'entreprise Deneuve à la Guerche sur l'Aubois qui est favorable à ce principe d'intervention.

Merci à vous de vous manifester dès réception de ce courrier si vous êtes intéressés.

Retrouvez le suivi et les comptes rendu sur le site de de la CDC Porte du Berry et Berry Numérique :

- <https://www.berrynumerique.fr>
- <https://www.cdc-portesduberry.fr>



Décorations de Noël

Vous nous avez montré la satisfaction d'avoir installé un sapin à Beurenard.

Un habitant nous a suggéré de réaliser un atelier de décoration avec les enfants et les autres habitants de la commune pour qu'ils puissent participer à l'organisation de cette fête de Noël. Trouvant cette idée intéressante, nous la mettrons en place et remercions cet habitant pour sa suggestion.

Départ secrétaire de mairie

Mme Ravard a souhaité quitter ses fonctions au sein de la mairie de Saint Hilaire de Gondilly.

Son contrat s'arrête au 31 décembre 2020.

Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Tour de France 2021

Nous avons le plaisir d'être sur le tracé du Tour de France pour la première fois. Il passera à Saint Hilaire de Gondilly (bourg) le 2 juillet 2021 à 12h58 précise sur l'étape Vierzon-Le Creusot. C'est une première, nous vous attendons. Notez cette date dans vos agendas !



Retrouver ici, les naissances, mariages / pacs, baptêmes religieux / civils et décès qui ont été recensés sur notre commune.



Naissances

- Clélia BIGOT RODRIGUES

Née le 05 janvier 2020

à Nevers (58)

- Emma THEROUETIN

Née le 28 novembre 2020

sur notre commune de Saint
Hilaire de Gondilly (18)

**Nous leur souhaitons la bienvenue et
félicitons les heureux parents.**



Décès

- Bernard DELOIRS

Décédé le 04 juillet 2020

à Saint Hilaire de Gondilly (18)

**Nous réitérons nos sincères
condoléances à la famille.**

1 Pourquoi la commune n'a-t-elle pas participé aux Journées du Patrimoine en ouvrant les portes de son église ?



AUCUNE PORTE DE SECURITÉ

ETAT TABLEAU ELECTRIQUE EGLISE
(Installation actuelle)



PORTE DE SECURITÉ INCLUE

TABLEAU ELECTRIQUE CONFORME
(Installation prévue)

Nous avons à cœur de permettre aux visiteurs, et principalement aux habitants de notre commune, d'accéder à cet édifice qui fait la fierté de notre commune tant il a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années au profit de son entretien et de sa conservation. Le mauvais état du tableau d'électricité, découvert quelques semaines auparavant, nous a malheureusement empêchés d'envisager son ouverture au public dans les meilleures conditions de sécurité.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette ouverture soit très prochainement de nouveau possible et vous permette ainsi notamment d'en découvrir la fresque récemment restaurée dans son chœur.

R
É
P
O
N
S
E

2 Pourquoi la fête des voisins a-t-elle été annulée cette année ?

La Fête des Voisins

Compte tenu de la satisfaction des habitants lors de la 1ère fête des voisins organisée en juillet 2019, et face à l'engouement de certains à l'idée d'y participer de nouveau cette année, nous envisagions, à défaut d'une initiative privée, de reconduire et coordonner cet événement convivial avec la complicité du golf.

Malheureusement, la rencontre au même endroit et au même moment d'un grand nombre de personnes et le partage de mets « faits maison », semblaient peu compatibles avec le contexte et les contraintes sanitaires actuelles.

Notre équipe a toujours à cœur de contribuer à créer du lien entre les habitants sur le territoire très étendu de la commune. Ce n'est donc que partie remise et nous comptons bien sûr sur votre participation dès que l'occasion se présentera !

R
É
P
O
N
S
E

Questions & Réponses

De vous à nous, Madame le Maire vous répond

3 Nous tenons à notre cimetière, à ce qu'il soit propre et bien entretenu. Pourquoi ne pas solliciter les habitants pour contribuer activement à son entretien ?

Cette proposition vient à point en période de Toussaint pendant laquelle vous avez à cœur de visiter vos proches défunts. Il est évident que le cadre a toute son importance lorsqu'il s'agit de se recueillir et notre cimetière ne doit pas être délaissé.

Votre initiative est donc heureuse et pourrait parfaitement s'inscrire dans le cadre d'une journée citoyenne, journée pendant laquelle les habitants d'un quartier ou d'une commune consacrent une journée pour réaliser une action ou mener un projet. Nous l'avions envisagé avant la Toussaint mais elle n'a pu se réaliser à cause de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Dès que celle-ci nous le permettra, nous vous proposerons une date à ce projet : nettoyer l'intérieur, les abords, le monument aux morts, peindre la porte d'entrée et remplacer le banc. La fin de journée se soldera par un moment de convivialité.

R
É
P
O
N
S
E



Journée
Citoyenne

4 Beaucoup de pannes sur l'éclairage public ont été signalées, qu'en est-il de l'entretien? Y a-t-il des changements prévus ?

Vous nous faites part régulièrement de la vétusté de l'éclairage (lumière en panne, chute de capot), ce sont les habitants de Saint Hilaire (bourg), les Gatilleries et Beurenard qui nous ont alertés de ce problème. D'autres habitants nous ont interpellés sur le gaspi écologique / économique sur le fait que l'éclairage public soit allumé toute la nuit. Ces questions ont été posées en réunion de conseil. Nous avons donc décidé de prendre dans sa globalité ce dossier afin de trouver quelles solutions durables à apporter. Il s'agit pour nous, non seulement de répondre à vos demandes mais aussi d'adopter une démarche écologique et économique. A cet effet, nous avons eu un rendez-vous avec le SDE 18* afin qu'il nous propose la solution la plus adaptée à nos attentes. Le dossier est en cours et nous savons d'ores et déjà qu'il y a 6 armoires de commande sur la commune qu'il nous faudra prioriser et étaler les travaux sur la durée de notre mandat. L'éclairage public est une ligne importante de notre budget, il a toute notre attention.

R
É
P
O
N
S
E



*Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

Dépistage, informations administratives, transports.....tout ce qui peut vous être utile et pratique dans la vie de tous les jours.

Téléassistance : Présence verte - Activ'Zen

Présence verte est un service de téléassistance partenaire de l'autonomie des personnes, adaptée à leurs besoins et modes de vie. Activ'Zen est un dispositif d'alerte qui se compose d'un médaillon et d'un transmetteur. Il suffit simplement d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. Il est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Des contrats adaptés et tout compris.

Pour plus d'informations, vous pouvez :

↳ Visiter le site : <http://www.presenceverte.fr>

↳ Contacter un conseiller au : **09.69.39.38.38** (N°Cristal - Appel non surtaxé)



Mission Locale Cher Sud



La mission

Les objectifs de la Mission Locale Cher Sud sont identiques à ceux de la PAIO, à savoir : venir en aide aux jeunes de 16 à 25 ans, pour leur permettre d'accéder à un emploi, à la formation, à l'élaboration d'un projet professionnel, mais aussi de trouver l'autonomie nécessaire à une insertion sociale durable (mobilité, citoyenneté, logement, santé...)

La structure

La restructuration au niveau national de l'aide aux jeunes de 16 à 25 ans a entraîné la PAIO Pays Loire Val d'Aubois vers une fusion avec la Mission Locale du Berry Saint Amandois, donnant naissance à La Mission Locale Cher Sud, qui couvre un territoire de 135 communes, soit 12 cantons ou encore 74 000 habitants, et comporte plusieurs antennes.

Celle de La Guerche sur l'Aubois, située Parc Maurice Fuselier, a connu d'importants travaux de rénovation.

Vos interlocuteurs à l'antenne de La Guerche

- Frédéric HEBERT, directeur adjoint
- Stéphanie GIEMZA, accueil
- Elise DELAGE et Tou-Hu VANG, conseillers

Coordonnées

MISSION LOCALE CHER SUD – Parc Maurice Fuselier – 18150 La Guerche sur l'Aubois –
Tél.: 02 48 82 10 35 – Courriel : contact@mlchersud.fr

Coordonnées de votre mairie

Mairie de Saint Hilaire de Gondilly
Le Bourg - 18320

 02.48.80.23.57

 mairie.sthilairedegondilly@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	14h00 - 19h00
Jeudi	14h00 - 19h00
Vendredi	14h00 - 19h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé



Transport REMI + à la demande

Réservations obligatoires avant 17h00, la veille du déplacement

Tél : 0800 10 18 18 - Lundi au vendredi de 8h00 à 18h00



Destination NERONDES GARE SNCF :

Jours : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi
Arrivée : 7h52 et 12h53 / Départ : 19h05

Destination BAUGY - AVORD :

BAUGY («Maison des solidarités et Champ de Foire»)

Jours : Jeudi et Vendredi

Arrivée : Maison des solidarités - 9h30 / Départ : 11h30

AVORD («Gare SNCF»)

Jour : Jeudi

Arrivée : Marché de Avord - 10h15 / Départ : 12h30

Jour : Vendredi

Arrivée : Marché de Avord - 9h30 / Départ : 11h30

Destination NEVERS :

Jour : Mardi

Arrivée : Carrefour (arrêt TANE0 «Centre Commercial») - 14h30 / Départ : 17h50

Arrivée : Hôpital (arrêt TANE0 «Hôpital Bérégovoy») - 14h40 / Départ : 17h40

Arrivée : Gare SNCF - 14h46 / Départ : 17h34

Destination NERONDES (Place de la Poste):

Jour : Samedi

Arrivée : Marché - 9h30 / Départ : 11h30

Arrivée : Intermarché - 9h35 / Départ : 11h35

Destination SANCOINS :

Jour : Mercredi

Arrivée : Intermarché - 9h20 / Départ : 11h40

Arrivée : Atac - 9h25 / Départ : 11h45

Arrivée : Place Beurrière - 9h30 / Départ : 11h30

Arrivée : Maison Médicale - 9h35 / Départ : 11h35

Votre plaquette à découper « Numéros Utiles et d'Urgences »

COORDONNEES UTILES

Mairie
Saint Hilaire de Gondilly
 Le Bourg - 18320
 02.48.80.23.57
mairie.sthilairedegondilly@orange.fr
 Ouvert du mercredi au vendredi
 de 14h00 à 19h00
 Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

[StHilairedegondilly](#)

[sainthilairedegondilly](#)

[SHGondilly](#)

Communauté de Commune
Portes du Berry
 02.48.77.55.50
cdcportesduberry@orange.fr

LA POSTE

Jouet sur l'Aubois
 3631

ENEDIS
 Urgence Electricité
 24h/24 - 7j/7
 0972 67 50 18

SMIRTOM
 St Amandois
 02.48.60.66.89
secretariat@smirtom-stamandois.com

Allo Service Public
 (Service de renseignements administratifs)
 3939

NAVETTE
 (ACCORD, BAUCY, SANCOINS, NERODES, NEVERS)
 (RESERVATION LA VILLE AVANT 17H)
 0800 10 18 18

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins - Commune de St-Hilaire de Gondilly

NUMEROS D'URGENCES
 ACCESSIBLE GRATUITEMENT 24H/24 ET 7J/7

SAMU

15

POLICE NATIONALE

17

SAFERS-POMPIERS

18

ACCUEIL SANS ABRI

115

NUMERO D'APPEL D'URGENCE EUROPEEN

CENTRE ANTI-POISON D'ANGERS

 02.41.48.21.21

119
 Parents en danger ?
 Enfants en difficulté ?
 Le mieux, c'est d'en parler !
www.delety.gov.fr

BRIGADES DE PROXIMITE

SANCOINS - 02.48.77.53.31
 BAUCY - 02.48.23.23.15
 SANCERQUES - 02.48.78.20.70
 JOUET SUR L'AUBOIS - 02.48.77.53.60

Gendarmerie Nationale